

### AGENDA

**Mercredi 24 octobre 18h00 :**  
conférence sur le jardinage au naturel, troc de plants et de graines à Lesneven  
Salle Dilasser à "l'Atelier"

### INFOS+

#### Spectacle "Lombric fourchu, héros du potager"

Dans le cadre du programme d'actions 2018, le Syndicat a lancé un appel à candidature auprès des écoles du territoire du SAGE afin de recevoir le spectacle "Lombric fourchu, héros du potager".

Entre octobre et mars, 970 élèves, de la grande section au CE2, pourront ainsi être sensibilisés au jardinage au naturel, au travail du ver de terre et des insectes au jardin ainsi qu'au respect de la nature.

#### Formation "les plantes invasives et leurs impacts sur la santé"

proposée par la Région Bretagne en collaboration avec le SAGE du Bas-Léon le mercredi 7/11/2018 (lieu à définir). Renseignements et inscription au 02 98 30 67 27.

### Sortie aux pépinières Caillarec de Motreff

40 élus et agents techniques du territoire ont répondu présents à l'invitation du Syndicat des Eaux du Bas-Léon pour participer à une visite thématique sur l'utilisation des vivaces et le fleurissement durable. Le groupe a pu découvrir les caractéristiques de nombreuses plantes et graminées. Passionné et passionnant, Julien Caillarec a présenté sa collection impressionnante, riche de plus de 3200 variétés.

Concernant le fleurissement en collectivité, il a insisté sur la possibilité de faire du fleurissement et de l'embellissement tout en réfléchissant sur la durée. Ainsi, mieux vaut se concentrer sur quelques espèces et les disposer en "monotâches" assez importantes plutôt que d'alterner les plants systématiquement à la plantation. L'effet sera tout aussi joli, voire plus, et l'entretien facilité.

Concernant les vivaces intéressantes pour des espaces comme les cimetières, nous pouvons retenir :

Camomille en tapis appelée Pyrètre gazonnant (*Matricaria tchihatchewii*), Frankénie lisse (*Frankenia laevis*), Camomille romaine (*Chamaemelum nobile*), Thym serpolet (*Thymus serpyllum*), Verveine nodulaire (*Phyla nodiflora canescens*), Vergerette (*Erigeron karvinskianus*), Gazon de Mascareigne (*Zoysia tenuifolia*), Turquette (*Herniaria glabra*) ou encore *Parahebe*, *Sedum coral carpet*.

Avant de choisir les plants, il est primordial d'examiner en premier lieu son sol : humide ou sec ? Ensoleillé ou ombragé ? Drainant ou pas ? Riche ou pauvre ? Objectif embellissement ou couvre-sol ? Il existe des vivaces pour tous types de sol. Il est également crucial d'être attentif à l'origine des plants : s'ils viennent d'une autre région, peut-être ne seront-ils pas adaptés au climat et aux caractéristiques locales. A l'inverse, si les plants ont passé la majeure partie de leur période de pousse en extérieur, ils auront naturellement développé une capacité à s'adapter aux aléas climatiques locaux. Donc, dans la mesure du possible, privilégier des végétaux venant d'une zone géographique proche, cultivés en extérieur. Le site internet des pépinières : [www.vivaces-bretagne.fr](http://www.vivaces-bretagne.fr)



Sortie pépinière Caillarec-sept. 2018

### Enregistrement des pratiques

Si vous réalisez des traitements phytosanitaires avant la Toussaint, n'oubliez pas de consigner vos interventions : date de traitement, produit utilisé et quantité. N'oubliez pas non plus l'affichage obligatoire qui doit mentionner le nom du produit, la date et la durée d'éviction de la zone traitée (6h pour un glyphosate simple, voire plus long selon le produit utilisé : se référer à la fiche technique). Pour vérifier l'homologation du produit, vous pouvez consulter le site de l'anses <https://ephy.anses.fr/>

Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon commencera la récolte des indicateurs annuels début novembre jusqu'en janvier (par téléphone ou par rendez-vous terrain). Le tableau d'enregistrement des pratiques vous sera demandé.

[communication.basleon@orange.fr](mailto:communication.basleon@orange.fr) 02 98 30 67 27